



## Croissance Partagée Multilatérale avec l'Afrique\*

(\*francophone, anglophone, lusophone)

### Note de cadrage

La 3ème Conférence Internationale sur la Croissance Partagée avec l'Afrique se tiendra à l'Assemblée Nationale le jeudi 26 avril 2018 sur le thème de " l'industrialisation de l'Afrique "

#### Introduction

La 3ème Conférence internationale sur la Croissance partagée avec l'Afrique repose sur une idée simple : le développement de l'Afrique passe par son **autonomie dans sa libre décision**. Cette conviction est la clef de voûte de nos actions et animera l'ensemble des discussions qui auront lieu le jeudi 26 avril 2018 à l'Assemblée nationale. L'objectif de cette Conférence est d'échanger autour des voies possibles de développement et d'industrialisation de l'Afrique, afin de construire ensemble un environnement propice au rayonnement des pays africains.

Si l'Afrique a enregistré une hausse de son PIB, qui selon les estimations internationales a atteint 2,4% en 2017 contre 1,3% en 2016, il n'en demeure pas moins que les disparités étatiques et régionales freinent l'essor économique global du continent. La faible productivité du travail, la fragile industrialisation et diversification des économies ou encore le manque d'investissements pénalisent ce continent de plus de 1,2 milliard d'habitants. Dès lors nous souhaitons aborder, de manière innovante et durable, les leviers d'une croissance partagée et d'un développement pérenne en Afrique. Pour cela, nous avons choisi d'articuler les débats autour de trois principes fondamentaux dits des « 3-T » : *la Transmission des connaissances, la Transformation des ressources naturelles sur place et enfin le Transfert des marchandises aux échelles régionale, continentale et internationale.*

**Transmettre les connaissances et trouver les compétences** : la transmission des connaissances s'articule autour de la mise en place d'un réseau d'écoles primaires, secondaires et supérieures, de centres de formations et de centres spécialisés, qui seront générateurs de croissance et de développement humain. En effet, si on considère que 78% des jeunes sont scolarisés au primaire, 32% au secondaire et seulement 7% en études supérieures, la garantie de l'emploi n'est jamais assurée. Alors que l'éducation primaire et l'éducation secondaire sont en nette amélioration, proposer des établissements d'études supérieures de qualité en nombre suffisant est encore un chantier en construction pour l'Afrique. L'ambition est de pouvoir former, notamment à l'échelle régionale, des cadres et une main d'œuvre capable de répondre aux besoins industriels et économiques. A termes, cela pourrait réduire le phénomène de « fuite des cerveaux » qui ralentit le décollage économique du continent.

**Transformer les ressources naturelles sur place** est une des clés de l'industrialisation de l'Afrique. Entre l'exploitation des ressources par des entreprises étrangères et l'export des matières premières brutes, le continent africain perd de nombreuses richesses. La finalité est que l'Afrique puisse transformer elle-même ses ressources afin de maximiser sa croissance, de réguler à son profit les flux de marchandises pour ainsi être capable de créer de l'emploi local.

**Transférer les marchandises** au niveau continental et à l'**international** constitue le dernier volet des discussions. Il s'agit d'ancrer dans le temps les résultats de l'industrialisation et du développement économique. Pour cela, doter l'Afrique d'infrastructures ou encore aboutir à une plus grande convergence des réglementations sont les bases fondamentales pour créer un marché économique ouvert et propice à l'export en intra Afrique ou à l'international. Ces investissements, bien que coûteux, seront très rentables au regard des exponentielles prévisions démographiques.

**Si notre approche par les « 3-T »** se veut novatrice et inclusive, des initiatives étatiques dans cette dynamique ont déjà été tentées ou sont actuellement en cours dans certains pays d'Afrique. La journée se terminera donc par une valorisation d'expériences menées afin d'offrir aux participants une source d'inspiration pour les futurs partenariats qui émergeront de ces discussions.

## **Thème 1 : L'Afrique, un gigantesque vivier de talents à développer et structurer**

Février 2018. La France, par la visite officielle au Sénégal de son Président M. Emmanuel Macron, renforce son engagement pour de l'éducation en Afrique en versant 200 millions d'euros au Partenariat Mondial pour l'Éducation. La dotation s'ajoute aux 100 millions d'euros prévus en aides bilatérales. Cette visite illustre la tendance au regain des financements autour de l'enjeu de l'éducation et de la formation des jeunes. Alors que l'aide internationale n'a cessé de diminuer ces dernières années, cette thématique représente pourtant un moteur de développement immense et exponentiel.

« J'ai toujours pensé que l'homme, c'est-à-dire la culture, était au commencement et à la fin du développement »

L. S. Senghor, *Ce que je crois*, Ed. Grasset, 1988

L'Afrique compte 600 millions de jeunes, soit la moitié de sa population et ce chiffre est en constante progression. D'ici à 2030, plus de 170 millions de jeunes sortiront des bancs de l'école et 450 millions entreront sur le marché du travail. Néanmoins, à l'heure actuelle, on peut constater que 53% des employeurs au Tchad, 45% au Mali ou encore 37% en Côte d'Ivoire ne parviennent pas à recruter. Cette situation ne traduit pas pour autant une situation de plein emploi puisque le bureau de l'UNESCO à Dakar indiquait que « 3 chômeurs sur 5 en Afrique Subsaharienne sont des jeunes ». Avec le mouvement de délocalisation des activités industrielles vers l'Afrique, les entreprises africaines comme étrangères sont de plus en plus à la recherche de cadres et de main d'œuvre qualifiées. L'éducation et la formation professionnelle représentent donc des enjeux cruciaux au regard de la hausse des demandes et de l'explosion démographique.

A ce titre de nombreuses initiatives ont émergé depuis une dizaine d'années. La formation professionnelle est un des Objectifs de Développement Durable adopté par les Nations Unies en 2015 pour les 15 prochaines années. L'Agence française de développement a déjà subventionné des pays, comme le Burkina Faso, pour mettre en place un plan d'action pour l'enseignement technique et la formation professionnelle (ETFP). L'ETFP est un « processus d'enseignement qui implique, en plus de l'enseignement général, l'étude

des technologies et sciences connexes, et l'acquisition de compétences pratiques, d'attitudes, de compréhension, et de savoir liées aux métiers dans les différents secteurs de l'économie et de la vie sociale. » (UNESCO et BIT, 2001)

L'objectif de ce genre de formation est de faciliter l'insertion des jeunes sur le marché du travail via l'élévation de leur niveau des connaissances et de compétences. Généralisé et de qualité, l'ETFP est un levier de croissance durable qui permet de réduire la pauvreté, de favoriser l'égalité des chances et d'augmenter la cohésion sociale. De plus en plus nombreuses, des associations soutiennent actuellement des projets comprenant à la fois des cours fondamentaux comme la lecture et l'écriture et un programme de formation technique avec des maîtres d'apprentissage. Ces programmes se font en collaboration avec un lycée technique local, dont l'objectif pour les jeunes est d'obtenir un certificat d'aptitude professionnelle. Si l'ETFP semble pouvoir qualifier de nombreux jeunes, être capable de faire émerger des cadres compétents sur place est une étape supplémentaire vers l'autonomisation et l'indépendance durable du continent dans la gestion de ses projets. Ainsi, la multiplication d'établissements supérieurs d'excellence ralentirait le départ des jeunes diplômés vers l'étranger. En effet, l'Afrique enregistre le plus haut taux de mobilité étudiante au monde.

« Loin d'être une cause perdue, l'accès à une éducation de base de qualité pour tous est non seulement un investissement indispensable pour un développement dynamique et durable des sociétés mais un objectif à portée d'atteinte (...) suite aux progrès significatifs accomplis dans un contexte peu favorable. »  
*Rapport sur l'Éducation en Afrique subsaharienne; idées reçues, Agence française de développement, 2018*

Si l'Afrique est un gigantesque vivier de talents, son développement comporte de nombreux enjeux. Les défis s'articulent principalement autour de mise en place de partenariats public-privé (PPP) pour l'ETFP ou encore sur le développement au niveau régional de pôles d'excellence académique. Des initiatives privées sont déjà à l'œuvre dans ces deux sujets. Certaines entreprises mettent ainsi à disposition un système d'apprentissage via des écoles techniques spécialisées.

Cependant, ces formations sont uniquement adaptées à leur besoin et ne répondent pas à l'ensemble des demandes du marché. La difficulté repose donc à la fois sur les capacités de massifier ces structures mais aussi de pouvoir efficacement les évaluer. Les questions d'encadrement de ces établissements mettent en avant le besoin de politiques publiques harmonisées et d'une volonté politique de mettre l'accent sur la formation. En outre, l'ETFP requièrent une communication permanente entre les industriels et les organismes gouvernementaux du Ministère de l'Éducation et de l'Emploi (Kenneth King, Robert Palmer). Pour l'accès à l'éducation d'excellence, des écoles comme HEC se développent en Afrique. L'essor du recours aux MOOCS par les étudiants africains illustre l'augmentation de la demande d'accès à l'éducation supérieure.

Néanmoins, pour que la formation et l'éducation puissent s'inscrire dans la durée, il est important de créer un environnement social propice à l'épanouissement de l'éducation. Si le but est d'améliorer la compétitivité des entreprises et de l'économie, il faut veiller à prendre en compte les populations les plus défavorisées, afin que ces initiatives permettent de désenclaver à la fois les femmes et les hommes mais aussi les territoires les moins développés. Proposer, par exemple aux femmes de suivre des formations techniques et pas uniquement des activités en relation avec l'univers de la puériculture, est un exemple qui va dans la direction d'une croissance plus inclusive. Concernant les pôles d'excellence, les solutions régionales sont de plus en plus envisagées pour pallier au manque de moyens financiers et de recrutement nationaux.

L'éducation est définitivement un moteur endogène de développement et de croissance pour l'Afrique. Ainsi, mettre en place des structures de formation constitue l'étape essentielle d'une industrialisation durable et pérenne. Comme le prouve Gary Becker, les investissements humains, en termes d'éducation, de formation ou encore de santé, permettent de doper la productivité des individus et de renforcer les

activités économiques. Si les investissements actuels sont importants, miser sur l'éducation sera toujours gagnant au regard de sa sempiternelle rentabilité (Theodore Schultz).

## **Thème 2 : L'industrialisation de l'Afrique, une étape cruciale du développement du continent**

L'objectif de cette table ronde est de réfléchir sur les leviers d'une industrialisation durable et respectueuse des populations locales. L'industrialisation représente une opportunité incroyable en termes de création d'emploi et d'innovation, de développement humain ou encore de cohésion sociale. Cependant, l'Afrique connaît de grandes lacunes en termes d'infrastructures et d'activités industrielles. Pendant et après l'indépendance, les pays africains ont été dessaisis des initiatives de conception et de mise en place de leur développement. Les greffes des modèles étrangers sont voués à l'échec car non adaptés aux systèmes locaux. Il est donc fondamental que les projets d'industrialisation émanent directement des pays africains afin de gagner en efficacité et en stabilité. En effet, la part de l'Afrique dans l'activité manufacturière globale est passée de 3% en 1970 à moins de 2% en 2013. Pis, le continent a même essuyé trois décennies de déclin industriel voire de désindustrialisation après les vagues d'indépendances, renforcées à la suite des plans d'ajustement structurel (Roderick, 2016). L'investissement dans des secteurs à croissance lente (Timmer, 2014), l'essor des importations asiatiques et surtout chinoises, couplés à une faible productivité agricole ont malheureusement achevé de renforcer cette tendance.

Dès lors, l'industrialisation est indissociable du développement économique africain. Pour créer des richesses et mettre en place des activités créatrices de valeur ajoutée, l'Afrique a besoin de développer ses pratiques industrielles et d'attirer les investisseurs étrangers. L'industrialisation permettra de sortir du système et de la théorie de dépendance (Gunder Frank 1971, Laclau) afin que les pays africains puissent pleinement bénéficier de leurs richesses. L'enjeu de l'industrialisation en Afrique réside dans la capacité à pouvoir mettre en place un réseau industriel et une chaîne de production allant de l'exploitation des matières premières jusqu'à leur transformation en produits finis. L'industrialisation est la clef de voûte de l'indépendance du continent puisqu'elle augmenterait sensiblement ses capacités de résilience et maximiserait sa croissance. Elle rendrait les pays moins soumis à la production agricole, dont les faibles rendements et les aléas climatiques fragilisent les populations et leurs économies. Ainsi, une industrialisation dynamique favoriserait l'émergence d'une classe moyenne aux meilleures conditions de vie.

« L'Afrique ne doit plus rester à la traîne des chaînes de valeur mondiales, mais prendre des mesures pour s'industrialiser rapidement, en dégageant de la valeur ajoutée dans tout ce qu'elle produit. L'Afrique doit travailler pour elle-même et ses populations, et non pas exporter ses richesses à d'autres ».

Akinwumi Adesina Mayaki, Président du Groupe de la Banque africaine de développement, 2017

Malgré son retard, l'Afrique possède de nombreux atouts pour faire advenir rapidement l'industrialisation de son économie. Elle dispose de 600 millions de jeunes, qui formés peuvent être à la fois les acteurs et les consommateurs de cette activité industrielle. Le continent, par sa richesse en matières premières et la diversité de son environnement, renforcées par le phénomène d'urbanisation, laisse espérer à une opportunité de mise en commun des capacités de production.

Des pôles industriels pourraient être mis en place afin de mutualiser les efforts pour que des grands projets puissent plus rapidement voir le jour. A cet égard, l'East African Community fait preuve d'une forte volonté politique à développer l'industrialisation régionale. Cela dit, l'expérience d'entreprises telles que SOFRECAP démontre qu'il est possible de réaliser, sur une chaîne de production courte, une activité industrielle intégrale.

L'industrialisation de l'Afrique est au cœur des préoccupations régionales et internationales.

La Banque africaine de développement (BAD), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) ont, à ce titre, mis en place une stratégie pour l'industrialisation du continent.

L'Agenda 2063, recommande de développer des plans sectoriels et de productivité au niveau régional afin de renforcer les politiques industrielles africaines. Cette feuille de route incite à la promotion de politiques publiques pariant sur :

- l'adoption de législations et d'institutions adaptées,
- la mise en place de politiques pour attirer les financements étrangers pour des projets industriels et d'infrastructures,
- la création de marchés de capitaux liquides et efficaces,
- la stimulation de développement d'entreprises innovantes,
- la promotion de partenariats stratégiques et responsables en Afrique,
- la réalisation de pôles industriels sur l'ensemble de continent.

« Je crois profondément que la solution aux défis de notre industrialisation viendra d'Afrique. Nous devons d'abord nous libérer de la paralysie induite par les plans d'ajustement structurels qui ont psychologiquement dépossédé nos Etats de leurs leviers d'action. Ensuite, nous devons retrouver l'idéal politique qui nous fait cruellement défaut. »  
Ibrahim Assane Mayaki, 2016

Pour cela, les autorités politiques locales et régionales doivent favoriser les investissements directs de l'étranger (IDE) afin d'introduire des capacités industrielles ou encore des technologies qui permettront de combler les lacunes. Ces partenariats public-privé pour un développement inclusif et durable doivent être motivés par des objectifs de croissance partagée. L'industrialisation ne doit pas se faire aux dépens des populations locales, de l'environnement ou des ressources.

Ainsi, l'industrialisation exige une transformation structurelle des systèmes économiques et un « idéal commun » comme le souligne Ibrahim Assane Mayaki, ex-premier ministre nigérien et secrétaire exécutif du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). L'objectif est de davantage miser sur les compétences et les capacités des régions plutôt que d'exporter des modèles déjà existants. Dès lors, la co-production avec la mise en place de joint-ventures équilibrées semble être une voie particulièrement intéressante pour l'Afrique. Alors que 72% des jeunes en Afrique sont attirés par l'entrepreneuriat, le champ des possibles reste ouvert pour trouver les leviers d'une industrialisation vertueuse.

Il convient par conséquent de repenser des voies d'industrialisation vertueuse. La formation des populations à la manipulation des équipements industriels, la possibilité d'acheminement et d'exportations des marchandises, ou encore la mise en place d'un cadre juridique et fiscal permettant un marché commun, sont autant de défis que les africains devront relever au plus vite.

### **Thème 3 : L'export, une capacité à construire**

L'export est une condition institutionnelle et durable à l'instauration de la croissance économique. Rare sont les pays qui comme la Zambie ou le Kenya, parviennent à diversifier leurs économies avec l'exportation de produits semi-industriels comme le textile. Même si les obstacles sont nombreux, les conclusions d'initiatives internationales telles que l'African Growth and Opportunity Act entre l'Afrique et les Etats-Unis, démontrent une constante augmentation des exportations africaines.

« Lorsque vous analysez le commerce intra-africain, vous notez le contraste entre les exportations de produits bruts vers le reste du monde et les exportations à plus grande valeur ajoutée en Afrique. »  
Mukhisa Kituyi, Secrétaire général de la Convention des Nations Unies sur le commerce et le développement

Actuellement, les exportations africaines se concentrent essentiellement sur les matières premières et le carburant à hauteur de 40% puis viennent les produits agricoles à plus de 25%. En effet les exportations industrielles africaines souffrent d'une faible valeur ajoutée, freinées par la baisse du cours des matières premières. Par ailleurs, alors que les accords préférentiels sont en vigueur pour aider les économies africaines, on observe qu'ils bénéficient davantage aux produits chinois reconditionnés ou légèrement transformés (Rotunno et al., 2013). A ce titre, les observateurs internationaux recensent généralement deux principaux problèmes au renforcement des exportations : une situation macro-économique instable et le manque d'infrastructures. Pour le premier volet, l'inflation et les taux de change en défaveur des pays africains pénalisent le pouvoir d'achat et l'implantation des entreprises. Ainsi, malgré une hausse des exportations, les balances commerciales africaines enregistrent toujours des déficits. Concernant le second point, le manque d'infrastructures fait perdre de la compétitivité aux entreprises, en ralentissant les flux et la quantité des échanges (Krugman et Obsfeld, 2009). Les infrastructures de transport sont indiscutablement des « catalyseurs de croissance ». A ce propos, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) estime dans un rapport de 2011 que l'Afrique perd désormais 1% de croissance économique par an. En écho à cela, la Banque mondiale (2014) considère que développer les infrastructures permettraient une augmentation d'un ou deux points de croissance par habitant. Cette thématique fait d'ailleurs partie des 17 Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Néanmoins, si l'augmentation des exportations à l'internationale est le marqueur d'un rayonnement commercial, les grandes opportunités d'export se trouvent principalement au niveau régional. Le commerce intra et inter-régional s'impose en effet comme une solution de résilience face aux difficultés à l'exportation internationale.

« Même si les pays d'Afrique sont la destination de seulement 20% des exportations africaines, on constate une augmentation notable de la compétitivité des marchés régionaux. »

Ousmane Badiane, Directeur pour l'Afrique de l'institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI)

Promouvoir l'export au niveau régional est essentiel pour ne pas créer d'externalité négative comme l'enclavement des territoires limitrophes. Aussi, la lutte contre le protectionnisme et aboutir à une plus grande harmonisation au niveau juridique et fiscal sont des enjeux primordiaux. Cela pourrait notamment être atteint par une simplification et une baisse des tarifs douaniers. Renforcer les zones de libre-échange via l'approfondissement de l'intégration douanière et économique ou encore la multiplication de chambres de commerce entraîneraient une croissance des échanges transfrontaliers et une plus forte productivité pour les entreprises. La Banque africaine de développement comme la CNUCED encouragent ce développement en finançant les infrastructures à vocation régionale.

Néanmoins, il existe déjà de nombreuses initiatives pour doper la croissance. Par exemple, l'Union africaine a lancé avec 23 pays(1) le premier marché unique africain du transport aérien (Single African Air Transport Market). Ce système d'open-sky a été créé selon la commissaire en charge des infrastructures et de l'énergie à la Commission africaine, Amani Abou-Zeid, avec l'objectif « d'améliorer la connectivité, de faciliter le commerce et le tourisme, de créer des emplois et de veiller à ce que l'industrie joue un rôle plus important dans l'économie mondiale ».

Cette initiative ne doit cependant pas faire oublier que la route est encore le mode de transport de fret le plus utilisé. On considère même qu'il représente jusqu'à 90% des mouvements en Afrique de l'Ouest. Malgré tout, renforcer le réseau ferroviaire permet de raccourcir drastiquement les temps de transport. Ainsi, la ligne ferroviaire Addis-Abeba - Djibouti ne prend que 9 heures alors que la connexion par camions met entre 2 et 3 jours. Dès lors, le projet de routes ferroviaires entre le Kenya et les capitales de l'Ouganda, du Rwanda et du Sud-Soudan, ouvre la voie à de nombreuses opportunités économiques. L'avantage de ce type d'investissement est qu'il apporte une plus grande cohérence au système de production en améliorant l'interconnexion des marchés économiques nationaux. Les ports africains ont aussi un très fort potentiel de

développement et participent à la création de hubs logistiques régionaux s'ils sont bien connectés avec l'hinterland.

Ainsi, alors que les plus hauts taux démographiques sont africains, l'export régional représente une formidable fenêtre d'ouverture pour l'industrialisation. Investir dans les infrastructures pour dynamiser l'export inter-africain semble être une clé du développement. De plus en plus de pays se saisissent de ces sujets, en investissant ou encore en renforçant leur participation aux coopérations bilatérale et régionale. Enfin, l'exportation au niveau régional, par une plus grande mise en en réseau des territoires et des marchés, renforce le rayonnement économique général du continent africain.

- (1) Liste des pays participants : Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cap-Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Kenya, Liberia, Mali, Mozambique, Niger, Nigeria, Rwanda, Sierra Leone, Afrique du Sud, Swaziland, Togo et Zimbabwe.

#### **Thème 4: Valorisation des expériences et initiatives étatiques**

L'industrialisation de l'Afrique reste un chantier en construction. Les défis sont encore nombreux à l'instar de l'éducation, de la mise en route de chaînes de production à haute valeur ajoutée ou encore de la construction de marchés économiques régionaux. Néanmoins, les gouvernements africains font preuve de beaucoup d'initiatives en matière de réformes. Selon le rapport de 2017 de la Banque africaine de développement, de l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Programme des Nations Unies pour le développement sur *Les perspectives économiques de l'Afrique, entrepreneuriat et industrialisation*, au moins 26 pays disposent d'une stratégie pour l'industrialisation. Cette dynamique de développement est à la fois économique et humaine dans la mesure où l'objectif est de « créer les conditions pour remettre leur économie sur la voie d'une croissance plus forte, plus inclusive et plus durable. »

« La mise en oeuvre d'une transformation structurelle durable en Afrique ne sera pas facile, et il n'existe pas, pour ce faire, de solution universelle. Chaque pays africain devra concevoir des stratégies et des politiques fondées sur ses priorités sectorielles et ressources propres, les problèmes environnementaux, les conditions initiales et les capacités locale. »

Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, 2012

A cet égard, les initiatives régionales se multiplient et illustrent la détermination des nations africaines à préparer leurs économies à une industrialisation durable. L'Union africaine a adopté, à cet effet, l'Agenda 2063 qui a pour leitmotiv de parvenir à « une Afrique prospère sur une croissance inclusive et un développement durable » (Commission de l'Union Africaine, 2015). La Banque Africaine de Développement, quant à elle, a mis en place une stratégie d'industrialisation en Afrique pour l'horizon 2016-2025 afin de mettre en exergue « la compétitivité des talents, capacités et esprit d'entreprise » dont recèle le continent. Les projets d'industrialisation comprennent des domaines très différents : les infrastructures, le digital, la formation, le cadre juridique et financier ou encore les financements pour inciter l'entrepreneuriat. L'objectif est de pouvoir développer à la fois des marchés intérieurs, de créer de l'emploi et d'accroître la part des classes moyennes. L'accord de libre-échange tripartite entre la Communauté de Développement de l'Afrique Australe, la Communauté de l'Afrique de l'Est, et le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe s'engage clairement dans cette dynamique (Hartzenberg et coll., 2012). Par ailleurs, en 2016, la Banque Africaine de Développement a mis en place un programme de développement de pôles industriels de compétences (PIC), dans le cadre de sa politique de

promotion de l'emploi des jeunes. Plutôt que de dispenser des cours sur deux ou trois ans, comme le font traditionnellement les établissements d'enseignement professionnel, ce programme propose une formation sur six mois, qui permet de répondre plus rapidement aux opportunités économiques en offrant une main d'œuvre adaptée.

S'il est difficile de citer tous les organismes dédiés à l'industrialisation de l'Afrique, le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique ne cesse cependant, depuis 2001, de renforcer ses actions pour une transformation structurelle du continent.

Enfin, l'Assemblée générale des Nations Unies via la prolongation, en juillet 2016, de la Troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique, confirme la volonté politique d'atteindre les Objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

« Les pays africains se sont activement investis dans des réformes politiques visant à réduire les délais et le coût des interactions entre les entreprises et les gouvernements. Bon nombre d'initiatives concernent des réformes réglementaires pour simplifier la création ou la gestion d'une entreprise et font appel aux technologies numériques pour réduire le temps passé aux tâches bureaucratiques et, partant, leur coût. »  
*Rapport Les perspectives économiques de l'Afrique, entrepreneuriat et industrialisation, Banque Africaine de développement, de l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Programme des Nations Unies, 2017*

Cette volonté politique des Etats s'est traduite en actes pour de nombreux pays. Ainsi, l'Afrique du Sud a par exemple développé en 2012 un plan d'actions pour la politique industrielle, qui cible les secteurs à forte et moyenne valeurs ajoutées ainsi que des filières à forte intensité de main d'œuvre. Son avantage est d'inclure un renforcement de la coopération et des échanges entre les ministères, la banque nationale de développement, des acteurs du secteur privé la société civile et les universités (Baloy, 2012). D'autres pays souhaitent renforcer les infrastructures et « structures de gouvernance » pour favoriser l'épanouissement des entreprises. Cela est le cas des projets du Grand Abidjan en Côte d'Ivoire, du Grand Lomé au Togo, de la nouvelle région de Casablanca-Settat créée en 2015 au Maroc, ou encore du système de planification métropolitaine intégré pour les zones administratives autour d'Accra au Ghana.

En Éthiopie, le secteur privé a pris l'initiative et certaines entreprises du secteur manufacturier se sont associées dans le cadre de clusters. Encouragé par le gouvernement, ces regroupements ont permis une augmentation de productivité totale des facteurs de production de 0.92 % à chaque nouvel entrant (Siba et al., 2012). Toujours à propos des questions de gouvernance, le Rwanda a mis en place une «décentralisation des services aux entreprises et succursales pour les zones rurales ». Ce fonds de développement des entreprises (Business Development Fund) créé en 2011, est une société anonyme dont 55% des parts appartiennent à l'Etat et 45% par la Banque de Développement du Rwanda. Cette institution réalise concrètement les objectifs industriels en favorisant l'entrepreneuriat via une «assistance, un coaching, une formation aux entrepreneurs innovants » et prépare les projets pour « obtenir plus de financements ». Également pour soutenir ses entreprises, la Mauritanie a mis en conformité ses douanes au système international d'échanges de données informatisées (EDI). Ce dernier, grâce à l'automatisation des saisies, permet de réduire le temps des préparations et d'enregistrement des déclarations en douane pour les exportateurs et les importateurs. Le Ghana pour sa part, a adopté avec la Société financière Internationale (IFC) un cadre réglementaire aux normes internationales des transactions garanties et des registres des sûretés, facilitant ainsi l'accès de ses entreprises aux marchés. Une des grandes réussites dans ce projet réside dans le fait que le système a été instauré par une entreprise informatique ghanéenne (Bsystems Limited). L'efficacité des mesures est notable car ces dernières permettent de réduire les risques de non-remboursements et luttent contre l'opacité des transactions.

Selon la Banque africaine de développement, environ 63% des banques et des institutions financières nationales utilisent ce registre. Quant aux réformes favorables à l'instauration d'un environnement propice à l'industrialisation des territoires, les pays africains ne sont toujours pas en reste. L'Ouganda a, par





exemple, inséré la formation à l'entrepreneuriat dans son système éducatif, pour le premier et les deuxièmes cycles du secondaire. Par ailleurs, des universités de six pays africains ont conclu un partenariat avec la Fondation E4Impact qui a permis de former près de 600 entrepreneurs sur le continent. Ainsi, il est clair que les initiatives publiques ou privées africaines restent les principales forces motrices de l'industrialisation de leurs économies. La multiplication des initiatives régionales est aussi un signe porteur d'espoir, dans la mesure où elles valorisent davantage les protagonistes locaux dans le processus d'industrialisation.

\*\*\*\*\*

ONG Croissance PEACE - Association 1901 à but non lucratif. Email : [ludovic.emanuely@croissancepeace.org](mailto:ludovic.emanuely@croissancepeace.org)  
Téléphone : +33 6 80 26 97 19 - 56, avenue de Paris 94300 Vincennes France-Siret 822 375 226 000 13-APE 9499Z  
[www.croissancePeace.org](http://www.croissancePeace.org)